



CERCLE DE RECHERCHE SUR LES DROITS ET LES DEVOIRS DE LA PERSONNE HUMAINE
ONG internationale dotée du Statut Consultatif Spécial de l'ECOSOC des Nations Unies
Genève, le 15 août 2017

013/CRED/PR/SS/15/08/17

Secrétariat du Comité contre la torture

Palais Wilson Genève

Concerne : Rapport du CRED au titre de l'examen des 5^e rapports périodiques du Cameroun

Le Cercle de Recherche sur les Droits et les Devoirs de la Personne Humaine (CRED) agissant dans le cadre du Programme National anti-discrimination du Cameroun dont il assure la coordination, présente ses compliments au secrétariat du Comité contre la torture et a l'honneur de soumettre la présente contribution au titre de l'examen des 5^e rapports périodiques du Cameroun lors de la 62^e session du Comité contre la torture.

Se basant sur l'article premier de la Convention des Nations Unies contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants, ainsi que sur les dispositions de l'article 132(bis) intitulé « Torture » de la Loi no 97-009 du 10 janvier 1997 modifiant et complétant certaines dispositions du Code Pénal (CP),

Le CRED exprime aux membres du Comité les vives inquiétudes sur la situation de violence et de troubles généralisés qui sévit au Nord-Ouest et Sud-Ouest du Cameroun depuis octobre 2016. Les populations de ces deux régions du Cameroun manifestent leur mécontentement sur les politiques discriminatoires contre les minorités linguistiques anglophones et le pouvoir quasi dictatorial et tyrannique mené par le Président Mr Paul Biya.

Les manifestations qui se déroulent dans cette partie du pays ont été violemment réprimées par les forces de l'ordre et de police qui ont assiégé ces deux régions sur ordre du Gouvernement en place au Cameroun.

Les douleurs ou des souffrances aiguës, physiques, mentales ou morales sont intentionnellement infligées aux populations et les accès internet ont été coupés dans ces deux régions puis restaurés.

La liste non exhaustive des personnes détenues est de 131 personnes, 24 disparues et 7 tuées.

Le CRED attire l'attention du Comité sur ces cas de torture généralisée et demande des mesures urgentes de réparation.

Le CRED saisit cette occasion pour présenter au Comité les assurances de sa très haute considération.

P.J: Liste des détenus, disparus, assassinés

Hilaire BELL

Président de **CRED**